

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DE L'ORNE**  
**DEPARTEMENT DE L'ORNE**

**Délibération DEL-2023-03-30**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



**SÉANCE DU JEUDI 09 MARS 2023**

Date de convocation :  
3 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de Surdon (Macé) sous la présidence de M. Jean-Pierre FONTAINE, Président.

Nombre de délégués en exercice :  
42

Présents : MMES BETTEFORT Stelliane, DEBACKER Hélène, GUYOT Jeannine, LECAMUS Florence, LEMOINE Martine, LUBRUN Laurence, MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline, MESNEL Elisabeth, PERSEHAYE Christel, PUITG Reine-Marie, TINOIS Marie-Claude, MM. BRUNEAU Daniel, CHATEL Jacques, CORU Vincent, CUISINIER Jean-Michel, DUVAL Claude, EGRET Fabrice, FONTAINE Jean-Pierre, HUGUIN Patrick, LAMBERT Patrick, LE CARVENNEC Eric, LELOUP Christian, LEVESQUE Michel, MAACHI Mostefa, MARGNIER Sylvain, MAUSSIRE Jacques, QUELLIER Serge, RENOARD Eric, ROGER Damien, ROLLAND Jean-Pierre, SIX Vincent, TAUPIN Jean-Marie, VINET Paul.

Nombre de délégués présents :  
33

Nombre de votants :  
38

Excusés avec pouvoir : Mme LAMBERT Pamela (pouvoir donné à Mme LEMOINE Martine), Mme MEYER Martine (pouvoir donné à M. EGRET Fabrice), M. GRASLAND Yves (pouvoir donné à M. QUELLIER Serge), M. LEROY Michel (pouvoir donné à M. VINET Paul), M. ROBIEUX Christophe (pouvoir donné à M. MAACHI Mostefa), M. SAUVAGET Jean-Paul (pouvoir donné à Mme DEBACKER Hélène)

**VOIX POUR** :  
38

Secrétaire de séance : Mme MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline

**VOIX CONTRE** :  
0

**Objet : Débat d'Orientation Budgétaire**

**ABSTENTIONS** :  
0

**Vu** l'article L. 2312-1 du code Général des Collectivités Territoriales rendant obligatoire le débat d'orientations budgétaires dans les collectivités de 3 500 habitants et plus,

**Considérant** que le débat doit se tenir dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif,

Sur le rapport de Monsieur le Président prenant acte du contexte économique, de la situation financière de la Communauté de Communes au 31 décembre 2022 et présentant les principaux projets pour l'année 2023.

**Le Conseil communautaire, à l'unanimité :**

- **PREND ACTE** de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire (document annexé à la présente délibération)

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Jean-Pierre FONTAINE



La secrétaire,  
Marie-Caroline MALEWICZ-LABBÉ